



Envoyé en préfecture le 03/03/2020  
Reçu en préfecture le 04/03/2020  
Affiché le 04/03/2020  
ID : 063-200071199-20200224-CCPL\_2020\_34-DE

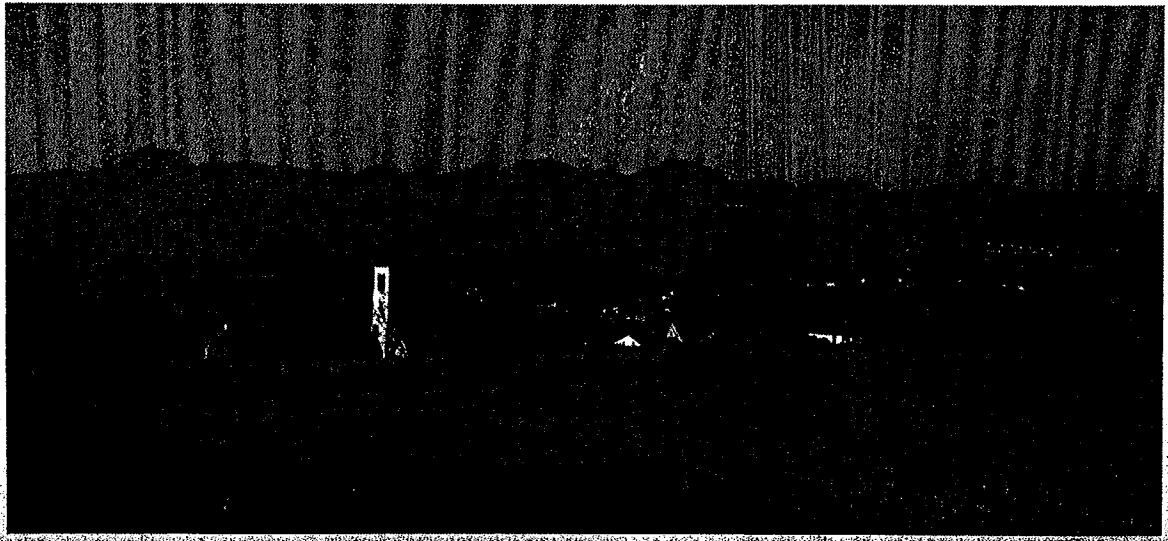
DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME (63)

# COMMUNE d'ARTONNE

## Elaboration du PLAN LOCAL D'URBANISME

### 3.4

### Zonage : Informations complémentaires



Février 2020  
Ref : 45504

PRESCRIPTION par délibération du conseil municipal du 12 décembre 2014  
ARRET DU PROJET par délibération du conseil communautaire du 2 juillet 2019  
APPROBATION du PLU par délibération du conseil communautaire du 10 mai 2020

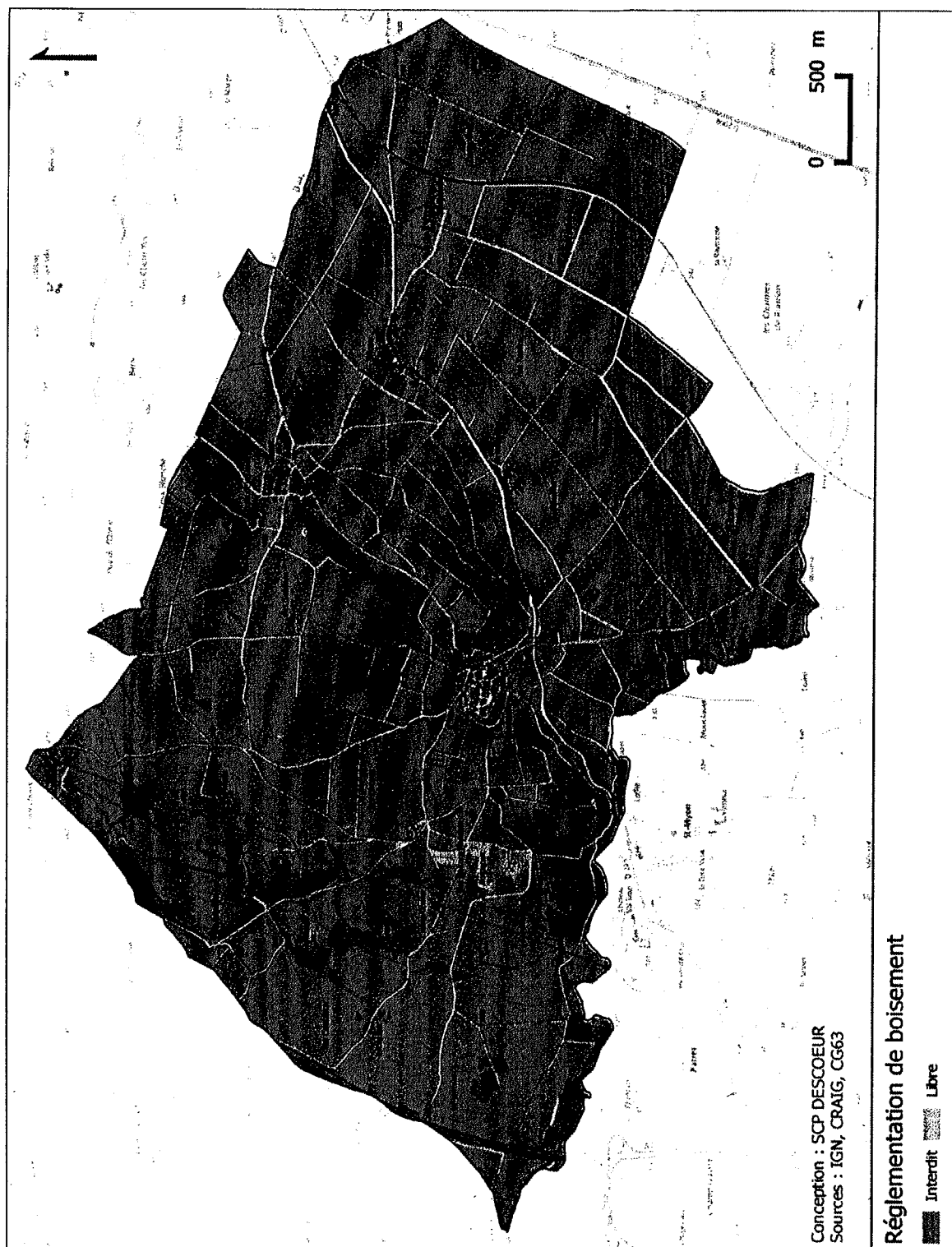
REVISIONS & MODIFICATIONS

Commune d'ARTONNE - Allée des ESCOEUR  
43120 - 04 73 35 16 26  
E-mail : artonne@artonne.fr

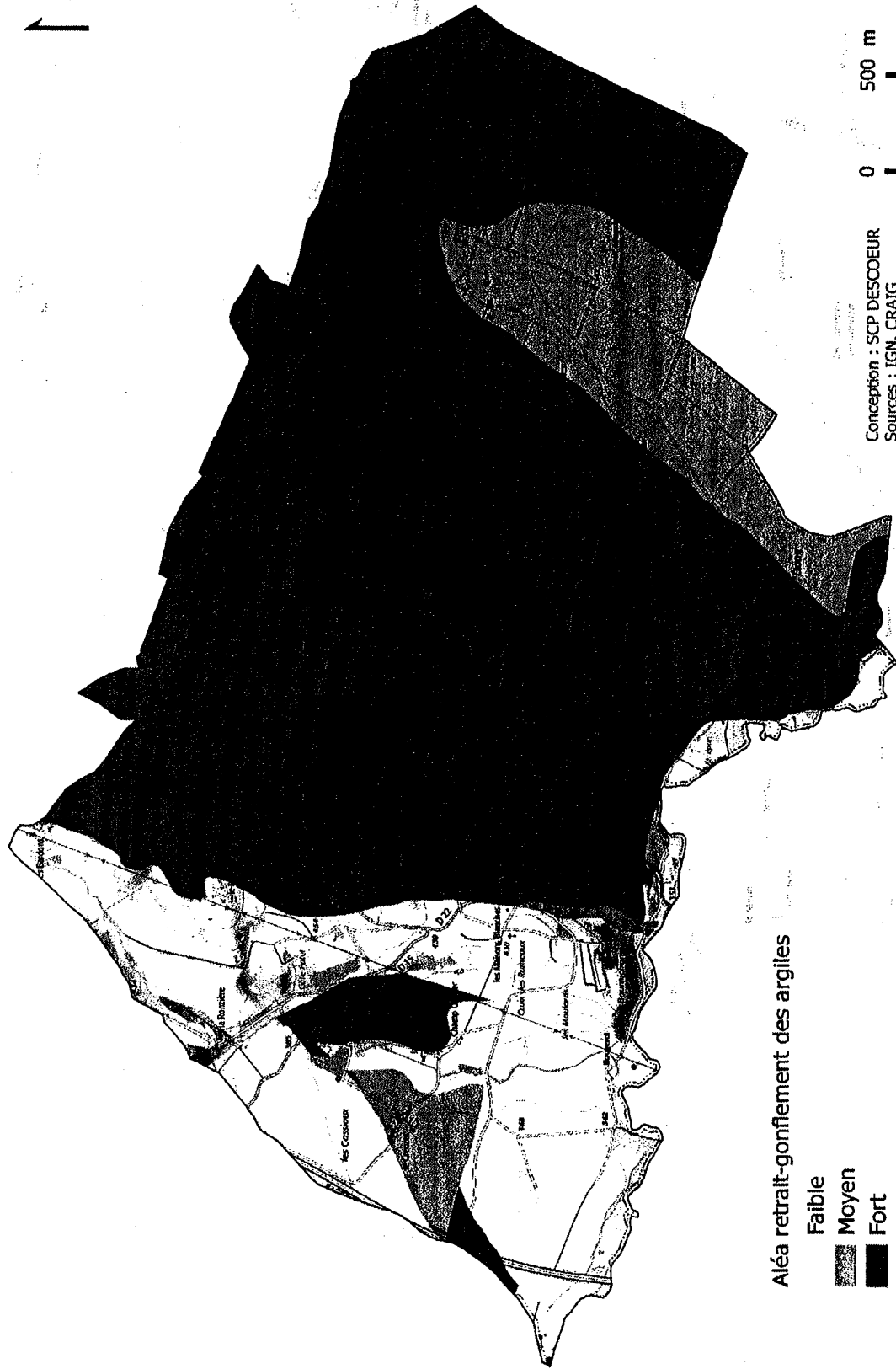


## REGLEMENTATION DE BOISEMENT

L'arrêté de règlementation de boisement date de 1987. Il a plus de 10 ans, le périmètre de boisement interdit devient donc réglementé.



**ARGILES**



Aléa retrait-gonflement des argiles

- Faible
- Moyen
- Fort

Conception : SCP DESCOEUR  
Sources : IGN, CRAIG

CONNAISSANCE DU RISQUE INONDATION

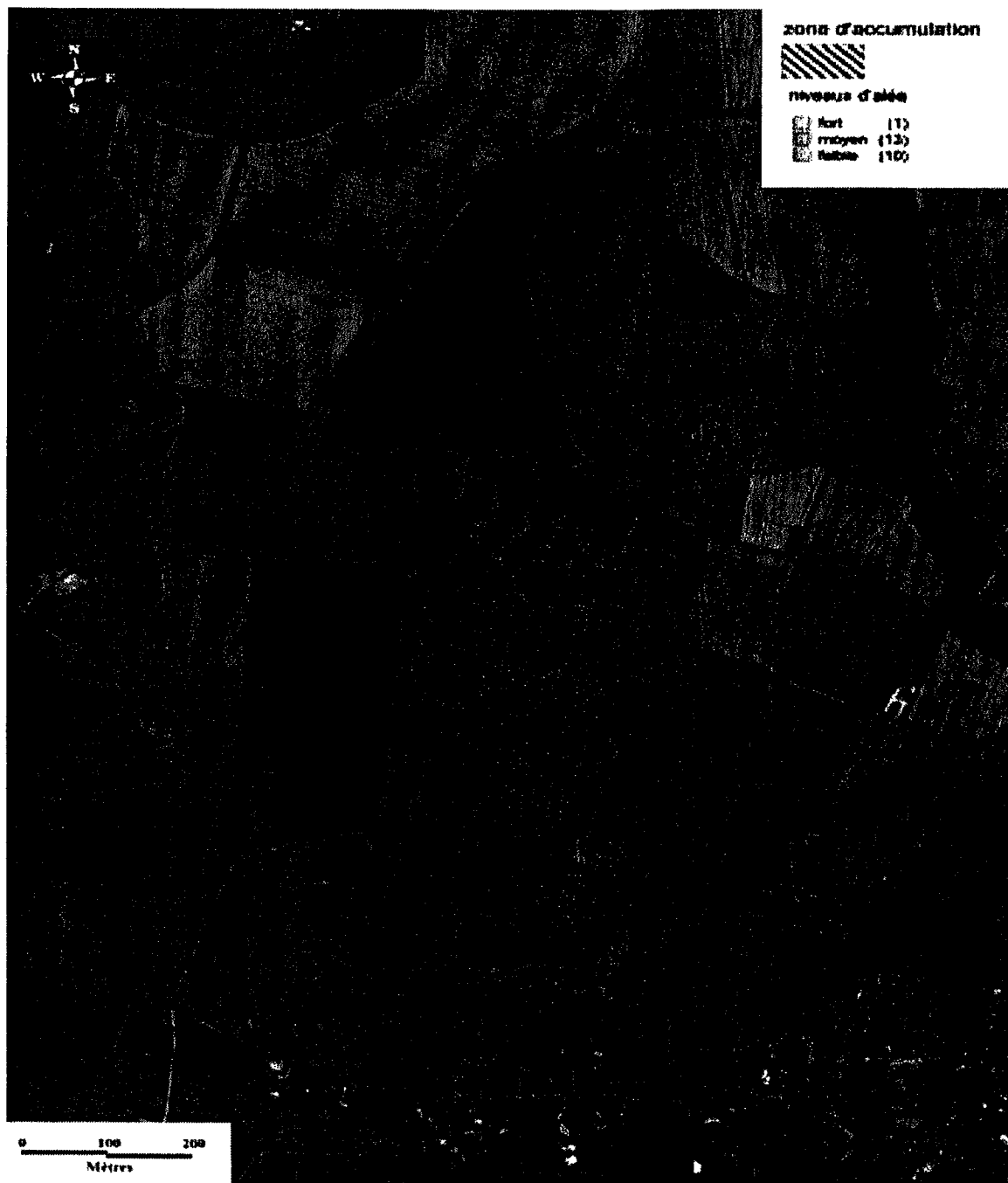


CONNAISSANCE SUR LES ZONES HUMIDES

Enveloppe de forte probabilité des zones humides - SAGE



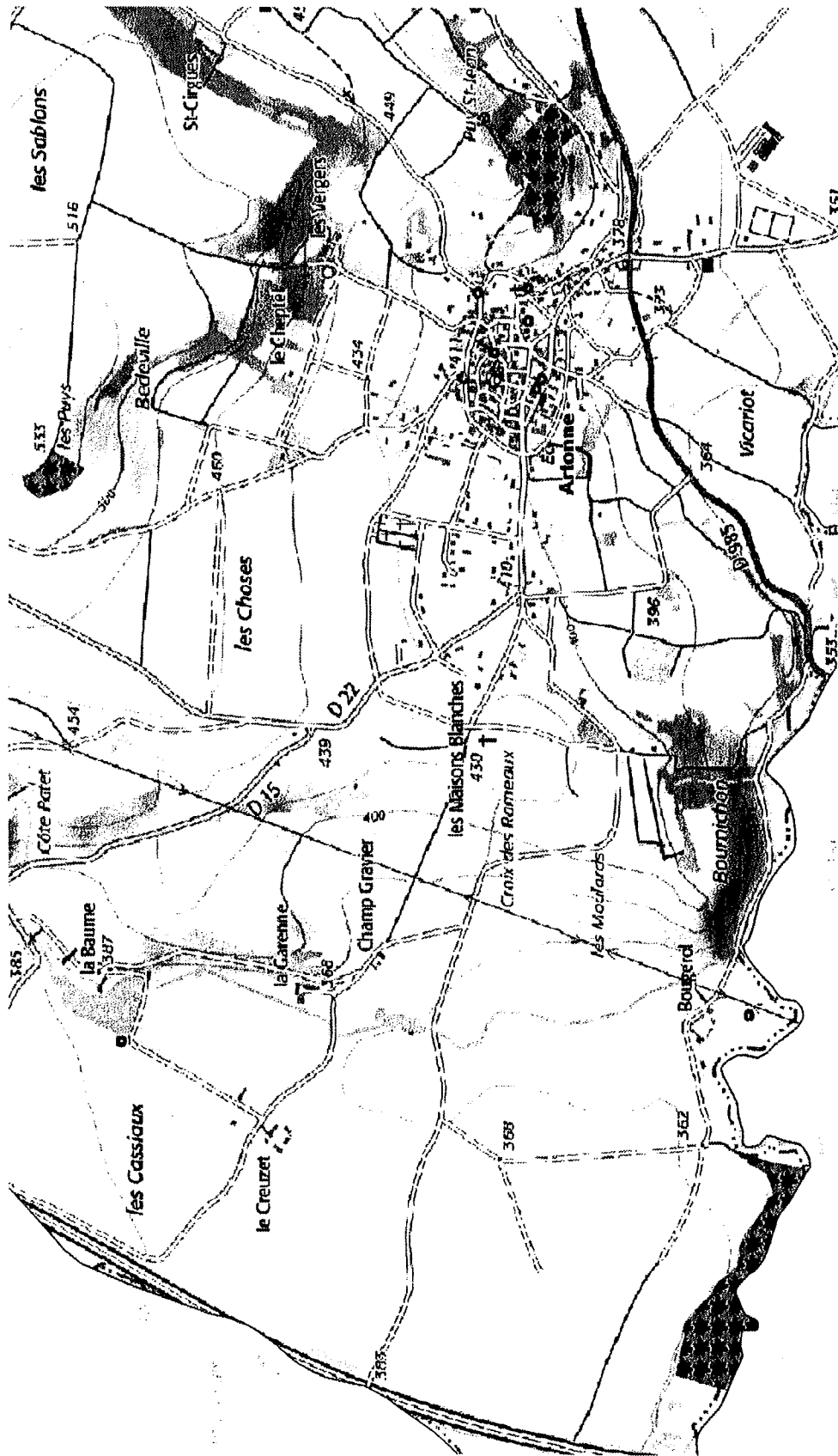
ALEAS « GLISSEMENT DE TERRAIN », CEREMA/DLCF, déc.2013



Cartographie informative de l'aléa ruissellement – version juin 2013 (orthophotographie + cadastre)



NATURA 2000 - VALLEES ET COTEAUX THERMOPHILES DU NORD





SRCE



**Corridors écologiques linéaires continus :** espaces restreints où la fonctionnalité écologique est dégradée et réduite.  
 Objectif : remettre en bon état ces espaces pour qu'ils jouent leur rôle de connectivité avec les réservoirs et corridors dits.

**Corridors thermophiles en pas japonais :** La continuité physique n'est pas indispensable au maintien de la fonctionnalité écologique de cette trame. Les espaces thermophiles continus ont été intégrés aux réservoirs de biodiversité mais des espaces restent à identifier, notamment le long de la Limagne. Cela n'exclut pas pour autant la possibilité de repérer des milieux thermophiles hors de ce tracé régional, en particulier dans les vallées escarpées du Cantal et du Haut Allier entre autres (secteurs inclus en réservoirs de biodiversité).  
 Objectif : Préserver OU remettre en bon état selon le diagnostic local.

SRCE :

- n\_srce\_cours\_eau\_l\_r83
- n\_srce\_reservoir\_s\_r83
- n\_srce\_corridor\_thermophile\_s\_r83
- n\_srce\_corridor\_lineaire\_s\_r83
- n\_srce\_corridor\_diffus\_s\_r83

**Réservoirs de biodiversité :** espaces à fort potentiel écologique, non fragmentés, et donc favorables au maintien et à l'enrichissement de la biodiversité. Ces espaces ont une bonne, voire très bonne, fonctionnalité écologique.  
 Objectif : Préserver. Cela passe souvent par des modes de gestion adaptés à la biodiversité et par la préservation de leur caractère naturel, agricole ou forestier.

**Corridors diffus :** espaces de potentiel écologique bon à moyen, non fragmentés, qui contribuent à la fonctionnalité des réservoirs de biodiversité et à la préservation de la biodiversité qu'ils abritent.  
 Objectif : Préserver la mosaïque paysagère et limiter la fragmentation afin de conserver un bon niveau de fonctionnalité globale de ces espaces.